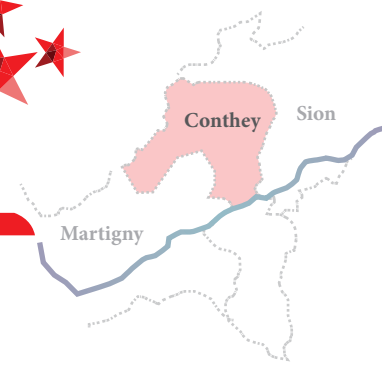




Conthey **INFO**

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°62 MARS 2021



Vie communale

Editorial 1



Autorités communales

Conseil municipal 2

Dicastères 2

Membres du Conseil municipal 3

Commissions 4

Tribunal de police 4

Décisions 5-8

Conseil général 9

Bureau du Conseil général 9

Membres du Conseil général 10

Commissions 10



Avis officiels

Vente des locaux du Scex Riond... 11

Conthey19.ch 11

Cartes de déchetterie 11

Antennes 5G 12

Taxes au sac – mesures sociales... 12

Bourses et prêts d'études 12

Gestion des déchets 13

Vélos et marcheurs 13

Liaison Conthey-Nendaz 13

Activités de la Police municipale... 14



Finances - Économie

Budget 2021 15-17



Infrastructures - Équipements

Voirie - UTO 18

Arrosage et eau potable 18



Agriculture & Viticulture

« Grand Cru » 19

Ver de la grappe 19



Santé - Social - Intégration

Statistiques 20

Centenaires et nonagénaires 21

Conth'act en pandémie 22-23



Formation - Jeunesse

Plan de scolarité 24

Organisation 2021-2022 24

Transports et mobilité douce 25

Microsoft 365 25

Activités hivernales 25

Logopédie 25

Accueil pré- et parascolaire 26

Parents d'accueil 27

Chèques Sport & Culture 27



Culture - Tourisme - Sports

Conthey Show 28

Conthathlon 2021 28

Tour Lombarde 29

Manifestations 30-31

Mérites contheysans 32



Christophe Germanier
Président de Conthey

Editorial – En ce début de période...

Comme à chaque fois, lors d'une nouvelle année, lors d'une nouvelle période, la question du futur et de notre avenir revient dans nos résolutions, nos intentions. Le temps de se retourner sur le passé, de se remémorer quelques étapes importantes de l'année ou de la législature achevée, de mettre sur table ce qui est en cours, tout cela pour se dire que l'horloge tourne et que nous devons avancer.

En l'année 2021, nous plaçons nos espoirs pour des jours meilleurs, des moments de rencontres, des joies, des bonheurs... bref, que la vie retrouve toute sa lumière et toutes ses couleurs. 2021 marque également le début d'une nouvelle législature, avec de nouveaux membres au sein des pouvoirs exécutif et législatif. Tout se met en place, au gré des jours passant. Bon nombre de travaux sont en cours et il faut les poursuivre. D'autres, prévus ou à prévoir, doivent se mettre sur papier. Le temps que chacun prenne sa place, tout le monde est au boulot. En ce début d'année, hiver oblige, des mesures ont été prises concernant la fermeture de routes. La protection de la population étant au cœur des préoccupations du politique, des décisions parfois difficiles doivent être prises. Par ailleurs, au niveau de l'ambiance générale de notre société,

chaque jour, chaque semaine, nous attendons de nouvelles décisions, de nouvelles contraintes ou de bonnes nouvelles, en lien avec ce maudit virus qui n'a pas changé d'appellation, malgré la nouvelle année... Nous souhaitons à chaque fois un re-nouveau. C'est certainement notre vœu le plus cher.

Mais avant tout cela, profitons de parcourir cette édition du Conthey Info! Comme à l'accoutumée, diverses informations officielles vous sont présentées. Elles témoignent de la vitalité de notre Commune et du souci constant de tenir informé toute la population contheysanne. Dans cette édition, vous trouverez notamment des nouvelles de projets en cours, des rappels indispensables et la présentation du nouveau Conseil municipal. Les autorités communales et l'administration œuvrent pour votre bien-être et se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Chères Contheysannes, chers Contheysans, en ce début de période, de nouvelle législature, au nom des autorités communales, de l'administration et en mon nom personnel, je vous souhaite la joie, le bonheur et l'allégresse... et que 2021 (...et les suivantes) rime avec re-nouveau!

CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2021-2024

Qui dit nouvelle période de législature dit également nouvelle organisation. Avant cela, il y a lieu de remercier et féliciter l'ancien Conseil municipal pour le travail effectué et la saine collaboration durant cette période. Des remerciements particuliers sont transmis aux Conseillers qui terminent leur mandat politique au sein de la Commune : Laurence Roh – 16 ans, Raphaël Praz – 8 ans et Ariane Duc – 4 ans. Au total, 28 ans de compétences et de temps mis à disposition pour Conthey! MERCI!

Pour cette nouvelle législature, des ajustements au niveau des dicastères sont à relever. Suite aux travaux de redéploiement de l'administration, des regroupements sont mis en place et de nouvelles appellations également. L'administration a ainsi une nouvelle forme générale d'organisation, que nous avons déjà annoncée à la population.

Nous avons le plaisir de vous informer que la répartition des dicastères au sein de notre Conseil municipal a été réalisée de la manière suivante:

Dicastère

Administration générale

Personnel, communication, relations intercommunales,...

Formation - Jeunesse

Ecoles primaires et secondaires, apprentissages, structure d'accueil,...

Finances - Economie

Budgets, comptes, fiscalité, promotion économique,...

Sécurité

Police, dangers naturels, CSP, EMCR,...

Culture - Tourisme - Sports

Sociétés locales, Tour Lombarde, manifestations, tourisme,...

Population - Santé - Social

Commune en santé, aide sociale, intégration, naturalisations, Conth'Act,...

Bâtiments - Constructions

Immeubles communaux, parcs et jardins, cimetières,...

Territoire - Environnement

Aménagement du territoire, PGE et PGEE, mobilité et trafic,...

Infrastructures - Equipements

Routes, voirie, réseaux des eaux, terrains agricoles,...

Cette nouvelle équipe a déjà débuté ses travaux. Motivée et active, elle se tient à disposition pour tout complément d'information et prête à faire tout son possible pour le bien-être de la population contheysanne.

Responsable

Christophe Germanier (Président)

Claudine Fumeaux (Vice-Présidente)

Gautier Moulin

Gérald Bianco

Nathalie Franzé

Corine Roh

Régis Evéquoz

Philippe Germanier

Dany Jollien

Lors des élections communales du 18 octobre 2020, 9 conseillers municipaux ont été élus pour la période de législature 2021-2024 :

Membres du Conseil municipal



Christophe Germanier
Président



Claudine Fumeaux
Vice-Présidente



Gérald Bianco



Régis Evéquoz



Nathalie Franzé



Philippe Germanier



Dany Jollien



Gautier Moulin



Corine Roh

Photos : Roh Jean-Claude

Commissions

Finances - Economie

Président	Moulin	Gautier
Membres	Germanier Jollien	Christophe Dany

Naturalisation

Présidente	Roh	Corine
Membres	Bianco Berthouzoz	Gérald Yves

Bâtiments et constructions

Président	Evéquo	Régis
Membres	Bianco Germanier Germanier Roh	Gérald Christophe Philippe Corine

Scolaire

Présidente	Fumeaux	Claudine
Membres	Evéquo Moulin Constantin Germanier Caroppo Rouiller Berthouzoz	Régis Gautier Hélène (<i>parents</i>) Rachel (<i>parents</i>) Nathalie (<i>enseignants</i>) Yves (<i>Directeur des écoles</i>)

Santé - Social - Intégration

Présidente	Roh	Corine
Membres	Evéquo Franzé Dr. Bertholet Clivaz Clivaz Ernst Fontannaz Fumeaux	Régis Nathalie Jean-Pierre Joëlle Muriel Bettina Joël Nicole

Tribunal de police

Président	Bianco	Gérald
Membres	Germanier Jacquemet	Dominique Pascal
Greffière	Roh	Laurence

Administration générale - Personnel

Président	Germanier	Christophe
Membres	Bianco Fumeaux	Gérald Claudine

Sécurité

Président	Bianco	Gérald
Membres	Germanier Germanier	Christophe Philippe

Infrastructures et équipements

Président	Jollien	Dany
Membres	Evéquo Germanier	Régis Philippe

Territoire et environnement

Présidente	Germanier	Philippe
Membres	Evéquo Jollien	Régis Dany

Formation professionnelle

Présidente	Fumeaux	Claudine
Membres	Evéquo Moulin Monod Perrin Suter Vergères	Régis Gautier Charlotte Stève Christian Jean-Daniel

Culture - Tourisme - Sports

Présidente	Franzé	Nathalie
Membres	Jollien Moulin Antonin Dessimoz Fumeaux	Dany Gautier Gérald Christian Norbert

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances d'août 2020 à février 2021, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer, le Conseil municipal, en application de la Loi cantonale concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics, a attribué des mandats aux entreprises suivantes :

- AMV Masserey & Voide SA - Sion
- Atra SA - Sion
- Bader Récupération - Conthey
- Bativa SA - Sion
- Charly Gaillard & Fils, sanitaire et ferblanterie SA - Erde
- Charly Gaillard & Fils, transport et terrassement SA - Erde
- Enerconseil Sion SA - Sion
- DPE Electrotechnique, développements, projets, études en électricité SA - Sierre
- Evéquo SA - Conthey
- FASA-FONDERIE ET ATELIERS MECANIQUES D'ARDON SA - Ardon
- Fux Visp AG - Visp
- Geo2rives SA - Riddes
- IDEALP SA - Conthey
- Kbm Engineers SA - Sion
- Laurent Membrez S.A. - Aclens
- Lourejoint SA - Noble-Contrée
- Mobil Galmar SA - Lonay
- OIKEN SA - Sion
- OIKEN Solutions SA - Sion
- Pascal Deslarzes SA - Val de Bagnes
- Paul THOMAS & Fils SA - Leytron
- Planchamp Télécom SA - Conthey
- Pittet-Chatelan, succursale de Colas Suisse SA - Yverdon-les-Bains
- Ribl SA Ingénieurs Hydrauliciens - Fribourg
- Romandie-Campus SA - Sion
- SD Ingénierie Dénériaz & Pralong Sion SA - Sion
- Tuba9 Sàrl - Conthey

Autorisations d'exploiter

Le Conseil municipal a octroyé une autorisation d'exploiter aux établissements publics suivants :

- Tsunami à Châteauneuf, par Nabil Slimani, dès le 01.09.2020;
- COOP Restaurant à Châteauneuf, par Marcio Vilela, dès le 17.09.2020;
- Restaurant Chef's Diner à Plan-Conthey, par Isabelle Nicole Zuber Nasufoski, dès le 18.12.2020;
- K'S Dalle « FoodTruck » à Châteauneuf, par Valentin De Riedmatten, dès le 23.12.2020;
- Café de la Ménagère Chez Coco à Plan-Conthey, par Coralie Varone, dès le 01.01.2021;
- Auberge-Café-Restaurant Les Rangs à St-Séverin, par Patric Taccoz, dès le 25.02.2021.

Horaires d'ouverture des commerces

Le Conseil municipal a rendu les décisions suivantes :

- Autoriser l'ouverture exceptionnelle des commerces le dimanche 20.12.2020, de 09h00 à 18h00;
- Autoriser des prolongations d'ouverture nocturne le vendredi 18.12.2020 jusqu'à 21h00, le lundi 21.12.2020 jusqu'à 21h00 et le mercredi 23.12.2020 jusqu'à 21h00;
- Autoriser l'ouverture prolongée des magasins le vendredi jusqu'à 21h00.

Règlements et directives

Le Conseil municipal a homologué :

- le Règlement de police, suite aux propositions de modifications formulées par l'Etat du Valais;
- les Directives du Conseil municipal pour la période de législature 2021-2024;
- les Directives du mérite contheysan.

Convention de collaboration intercommunale

Afin de remettre à jour la collaboration entre les corps de Police des Communes d'Ardon, Chamoson, Conthey et Vétroz, le Conseil municipal a décidé de résilier la convention intercommunale, avec effet au 31.12.2020.

Acquisition de parcelles

Parcelles No 3'975, 3'976 et 4'192 à Sensine, propriétés de Roh Suzanne et de l'hoirie Roh Roger.

Adaptations des impôts

- Adaptation de l'impôt personnel de CHF 12.00 à CHF 24.00;
- Adaptation de l'impôt sur les chiens de CHF 120.00 à CHF 150.00;
- Renoncement à percevoir les intérêts moratoires et compensatoires pour les impôts communaux du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021.

Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement de 15 nouveaux collaboratrices et collaborateurs au sein de l'Administration communale:



Rodriguez Laura
Apprentie employée de commerce
Administration communale
Début d'activité le 01.08.2020



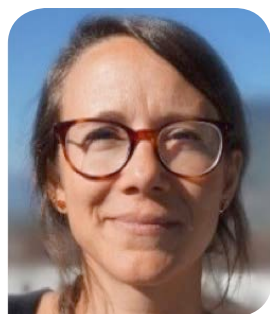
Devaud Sandra
Collaboratrice des bâtiments
Domaines et bâtiments
Début d'activité le 01.08.2020



Pereira Luis Filipe
Collaborateur des bâtiments
Domaines et bâtiments
Début d'activité le 01.08.2020



Pralong Dominique
Educatrice de l'enfance
Structure d'accueil
Début d'activité le 01.08.2020



Lathion Stéphanie
Animatrice socioculturelle
en formation
Conth'act
Début d'activité le 01.09.2020



Denais Sabine
Educatrice de l'enfance
Structure d'accueil
Début de l'activité le 01.09.2020



Sottile Madeline
Educatrice de l'enfance
Structure d'accueil
Début d'activité le 01.09.2020



Riquen Léa
Professionnelle de l'enfance
Structure d'accueil
Début de l'activité le 17.09.2020



Disière Christelle
Professionnelle de l'enfance
Structure d'accueil
Début de l'activité le 01.10.2020



Karlen Alexia
Assistante RH
Ressources humaines
Début de l'activité le 26.10.2020



Luyet Caroline
Collaboratrice administrative
Infrastructures et équipements
Début de l'activité le 01.11.2020



Ebener Valérie
Collaboratrice administrative
Office de la population
Début de l'activité le 01.12.2020



Bridy Marisa
Professionnelle de l'enfance
Structure d'accueil
Début de l'activité le 01.02.2021



Fontannaz Sarah
Collaboratrice spécialisée
Finances
Début de l'activité le 01.02.2021



Sauthier Isabelle
Teneur des registres
d'impôts et du cadastre
Domaines et bâtiments
Début de l'activité le 01.03.2021

Le Conseil municipal a pris note des fins de contrat des collaborateurs et collaboratrices suivants:

- D'Agostino Christine, auxiliaire de l'enfance, au 09.09.2020
- Morabito Laury, professionnelle de l'enfance, au 30.09.2020
- Moulin Michelle, collaboratrice à la Tour Lombarde, au 31.12.2020
- Papilloud Gaëlle, collaboratrice au cadastre et registre d'impôts, au 31.12.2020
- Bruno Sabine, professionnelle de l'enfance, au 31.12.2020
- Duc Greet, teneur de cadastre, au 31.12.2020
- Vergères Laura, responsable pédagogique, au 31.01.2021
- Zermatten Françoise, collaboratrice administrative au Service Domaines et Bâtiments, au 28.02.2021
- Robert Mary-France, éducatrice de l'enfance, au 30.04.2021

Le Conseil municipal et les collaborateurs de la Commune de Conthey ont appris avec douleur le décès de **Gérald Roh**, survenu le 16.02.2021. Ce collaborateur compétent et motivé exerçait la fonction de fontainier et contremaître au sein du service des eaux depuis le 01.08.2015. Il travaillait au sein de la Commune de Conthey depuis le 03.11.1986.

Mobilité douce – Bike to Work

Le Bike to Work – Challenge 2021 vise à inciter les employés, dont ceux des administrations publiques, à se lancer dans la mobilité pendulaire douce.

Dans le but de réduire l'impact environnemental généré par les trajets pendulaires personnels, le Conseil municipal a décidé de s'allier à la proposition formulée par PRO VELO Suisse et d'inciter les collaborateurs

et collaboratrices de l'administration communale de participer à Bike to Work et de venir au travail à vélo durant les mois de mai et juin prochains.

Sécurité hivernale

Lors de la dernière semaine de janvier, une grande quantité de neige s'est abattue sur la région. À la suite de cet épisode neigeux, un réchauffement combiné à d'importantes précipitations a sensiblement augmenté le degré d'avalanches, atteignant même le niveau maximal de degré 5.

De ce fait, le 27 janvier, sur recommandation du responsable de la sécurité hivernale, M. Fabien Papilloud, et de son remplaçant, M. Ive Dessimoz, le Conseil municipal a décidé de fermer la route des Mayens de Conthey depuis la barrière au lieu-dit « Les Poués » et les routes d'accès au village de Daillon, dont les habitants ont été placés en confinement.

Ces fermetures ont également engendré l'évacuation des zones rouges et le confinement dans les zones bleues et blanches, au-dessus de la barrière.

Une avalanche de grande envergure s'est déclenchée le vendredi 29 janvier et les mauvaises conditions météorologiques ont différé d'un jour le survol de la zone, soit le samedi 30 janvier.



Ce survol a permis aux personnes en charge de la sécurité hivernale de constater sur les hauts des Tserdons que la cassure mesurait environ deux mètres de haut et s'étalait sur une distance de 150m à 200m de large. La photo démontre bien la profondeur de la couche fragile.

L'avalanche a parcouru une distance de 750m, notamment sur des terrains à faible déclivité entre le fond de la combe des Tserdons et le début du couloir du Mappa. Une grande partie

du couloir du Mappa s'est déclenchée sous l'effet de la première avalanche.

Sur la base des renseignements fournis par les spécialistes dans le domaine des dangers d'avalanches, les restrictions ont été totalement levées en date du jeudi 4 février dès 14h00.

Le Conseil municipal tient à remercier les personnes concernées pour le respect des mesures édictées lors de cette situation.

DÉCISIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

Lors de la séance du 26 janvier 2021, reportée en raison de la pandémie de Coronavirus, le Conseil Général a approuvé le budget 2021 de la Commune de Conthey.

DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

Lors de la séance du 26 janvier 2021, reportée en raison de la pandémie de Coronavirus, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé le budget 2021 de la Bourgeoisie.

CONSEIL GÉNÉRAL

Lors des élections communales du 15 novembre 2020, 30 conseillers généraux ont été élus pour la période de législature 2021-2024 :

Bureau du Conseil général



Jean-Daniel Vergères
Président



Dominique Fragnière
Vice-Président



Josué Coudray
Secrétaire



Frank Philipposian
Chef de groupe
Alliance communale



Gérald Nanchen
Chef de groupe
PDC

Conseil général

Antonin Bertrand	PDC	Joly Anaël	Alliance communale
Antonin Margot	Alliance communale	Marquis Stéphane	PDC
Arce Quezada Angela	Alliance communale	Meyer Nadine	Alliance communale
Asanovic Albert	Alliance communale	Monod Charlotte	PDC
Benitez José	PDC	Nanchen Gérald	PDC
Cheseaux Jean-Marc	PDC	Papilloud Guillaume	Alliance communale
Coudray Josué	Alliance communale	Pellissier Ralf	Alliance communale
Dessimoz Emilie	Alliance communale	Philipposian Frank	Alliance communale
Fournier Sébastien	Alliance communale	Pinto da Costa Rodrigues Patricia	Alliance communale
Fournier Julien	Alliance communale	Roh Chloé	PDC
Fragnière Dominique	PDC	Roos Clémentine	Alliance communale
Fumeaux Damien	UDC	Rossier Moll Kathleen	Alliance communale
Güller Ueli	UDC	Toberini Stéphanie	Alliance communale
Gyger Daniel	PDC	Udry Cédric	PDC
Imstepf Maria-Angela	Alliance communale	Vergères Jean-Daniel	Alliance communale

Commission de gestion

Arce Quezada Angela
Fournier Julien
Marquis Stéphane
Meyer Nadine
Monod Charlotte
Nanchen Gérald
Philipposian Frank
Roos Clémentine
Rossier Moll Kathleen

Commission bourgeoisiale

Antonin Margot
Papilloud Guillaume
Roh Chloé
Udry Cédric
Vergères Jean-Daniel

Commission de l'édilité, de l'énergie et de l'environnement

Antonin Bertrand
Benitez José
Dessimoz Emilie
Fournier Sébastien
Gyger Daniel
Papilloud Guillaume
Toberini Stéphanie

Commission des règlements

Asanovic Albert
Cheseaux Jean-Marc
Fragnière Dominique
Imstepf Maria-Angela
Joly Anaël
Pellissier Ralf
Udry Cédric

AVIS OFFICIELS

Vente des locaux commerciaux du bâtiment « Le Scex-Riond »

Le Conseil municipal a répondu positivement à la demande de la Société coopérative du Scex-Riond concernant l'achat des locaux commerciaux sis dans l'immeuble « Le Scex-Riond » à Erde et exploités par le magasin Migros Partenaire.

Afin de favoriser le fonctionnement de la société coopérative qui gère ce commerce local, le Conseil municipal a proposé un prix de vente sur la base de celui que la Commune avait versé

pour l'achat de ces locaux en 2009, en y ajoutant les investissements assumés pour leur mise en conformité. Pour rappel, cet achat par la Commune a apporté l'aide escomptée à la société coopérative pour poursuivre son activité et ainsi répondre aux besoins de la population.

Au final, la Commune de Conthey et la Société coopérative de Scex-Riond, représentées par leur Président, respectivement M. Christophe Ger-

manier et M. Nicolas Fumeaux, ont validé cette proposition. Cette solution devrait s'avérer positive pour la société précitée, qui détient les locaux depuis le début de l'année 2021 et gère un commerce apprécié par la population contheysanne des Hauts de Conthey, et pour la Commune de Conthey, qui apporte une nouvelle fois un soutien aux commerces locaux.

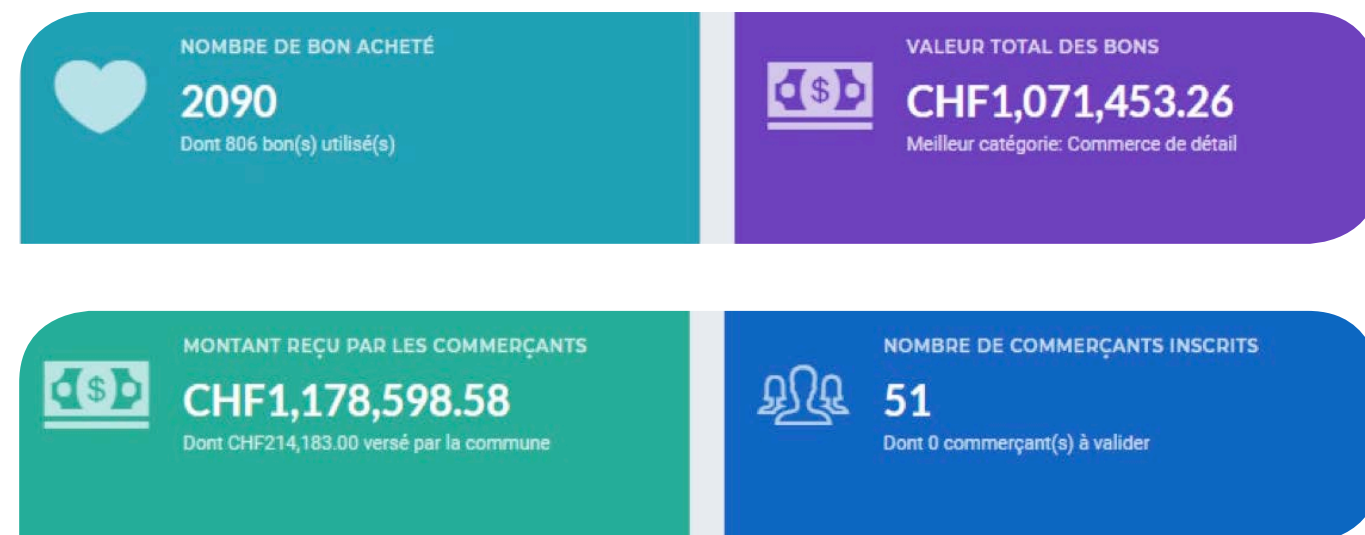
Conthey19.ch

Le Conseil municipal s'est engagé, en 2020, au vu de l'ampleur de la pandémie de Coronavirus et des conséquences qu'elle a provoquées à l'encontre des commerces locaux, à soutenir ces derniers, en leur offrant un soutien de 20% via les bons d'achat acquis par les citoyens, qui bénéficient d'un rabais de 10% sur les bons d'achat achetés via la plateforme conthey19.ch.

Comme cela avait été indiqué dans l'édition précédente de Conthey Info, la Commune a mis à disposition un montant de CHF 222'222, utilisable jusqu'au 31 décembre 2020. En fin d'année dernière, vu que la totalité de cette somme n'avait pas été utilisée, le Conseil municipal a décidé de prolonger cette mesure de soutien jusqu'à l'épuisement de ces CHF 222'222. Conthey19.ch se trouve

donc toujours à disposition de la population contheysanne et des commerces locaux qui ont choisi l'option de s'y inscrire.

Cette mesure de soutien s'est avérée réellement positive, comme l'indiquent les relevés ci-après:



Cartes de déchetterie

Lors de l'entrée en foyer ou lors du décès d'un détenteur d'une carte de déchetterie, cette dernière est annulée 6 mois après la date d'annonce du déménagement ou décès, ceci pour laisser le temps à la famille et aux proches de réaliser les travaux nécessaires.

Dans le cas où la personne a un compagnon ou une compagne qui habite dans le même logement, seul le nom du titulaire de la carte sera changé; la carte restera la même et sera toujours utilisable.

Téléphonie mobile - Antennes 5G

Plusieurs demandes relatives à l'installation d'antennes 5G sur le territoire communal ont été déposées auprès de la Commune de Conthey par les opérateurs de téléphonie. Cette nouvelle génération de communication mobile est conforme aux dispositions du droit et de la réglementation en vigueur. Elle a d'autre part le soutien de la Confédération pour son développement et la mise en place du réseau. Les nombreuses oppositions n'ont pas laissé indifférent le Conseil municipal, qui porte une attention particulière sur le traitement de ces dossiers.

L'autorité communale, à l'instar de celles du Canton et de la Confédération, est consciente de la nécessité de développer la technologie 5G dans le domaine de la téléphonie mobile, afin de favoriser la communication via le réseau téléphonique et la digitalisation. D'ailleurs, de nombreuses antennes de ce type sont déjà installées dans notre pays. Il s'agit cependant de fixer des règles liées à l'emplacement de ces antennes, afin de tenir compte des mesures nécessaires pour la protection de la population. Des réflexions sont en cours à ce sujet, en concertation avec les opérateurs concernés. En conséquence,

les autorisations requises n'ont pas encore été délivrées.

Les discussions se poursuivent et différents emplacements possibles sont à proposer. L'autorité prend ses responsabilités, tout en tenant compte des avis divers reçus et des discussions avec les opérateurs concernés. Ce dossier mérite toute l'attention nécessaire pour son développement et cela au respect des normes notamment sanitaires en vigueur et dans le souci du bien-être du citoyen. La population sera informée de toute décision concernant cette nouvelle technologie de téléphonie mobile.

Taxes au sac - mesures sociales

Les mesures sociales, décidées par le Conseil municipal à la suite de l'introduction de la taxe au sac au 1^{er} janvier 2018, seront renouvelées en 2021 comme suit :

- Versement d'une allocation unique de CHF 100 pour la naissance d'un enfant (un courrier est adressé aux parents lorsque la naissance de leur enfant est enregistrée auprès de l'Office de la Population) ;
- Versement d'une allocation de CHF 50 par année à tout enfant âgé de plus de 4 ans, pour énurésie nocturne attestée par un certificat médical ;
- Versement d'une allocation annuelle de CHF 100 en cas de maladie nécessitant l'usage d'un nombre important de sacs taxés (stomie par exemple) attestée par un médecin. Pour les cas spécifiques, contact peut être pris avec le médecin conseil de la Commission « Population - Santé - Social ».
- Versement d'une allocation annuelle de CHF 100 (prorata temporis) aux personnes souffrant d'incontinence au sens de la LAMal, sur demande attestée par un médecin traitant.

Les demandes écrites, avec pièces justificatives (certificat médical et coordonnées bancaires) sont à adresser :

- soit par courriel à **population@conthey.ch**

- soit par courrier à **Commune de Conthey
Office de la population**
Route de Savoie 54
1975 St-Séverin

Bourses et prêts d'études

En complément au soutien à la formation octroyé par le l'Etat du Valais, la Commune de Conthey accorde également des bourses et prêts d'études, l'objectif étant de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles, mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Le formulaire de demande d'allocations de formation peut être téléchargé via le lien www.conthey.ch/fr/bourses-prets-etudes-3300.html et adressé à Commune de Conthey - Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin. Les demandes sont traitées chaque année en mars.

Pour bénéficier de ces prestations, représentant le 20 % des montants attribués par le Canton, les étudiants doivent remplir les conditions suivantes :

- Avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale ;
- Être citoyens suisses, domiciliés à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissants étrangers établis sur le territoire communal depuis 10 ans au moins.

Les demandes sont traitées annuellement dans le courant de mars.

Les demandes de subsides sont à adresser directement à l'Etat du Valais

- soit via le site internet à **www.vs.ch/bourses**

- soit au moyen du formulaire officiel à télécharger via la même adresse et à transmettre au

**Département de l'économie et de la formation
Section des bourses et prêts d'études
Case postale 376 - 1951 Sion**

Gestion des déchets

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taxes relatives à l'élimination des déchets au même prix que pour l'année 2020, que ce soit pour les privés ou les entreprises.

Les sacs taxés sont également maintenus aux mêmes prix, à savoir CHF 0.95 pour le modèle 17 litres, CHF 1.90 pour le modèle 35 litres, CHF 3.40 pour le modèle 60 litres et CHF 6.20 pour le modèle 110 litres.

Il y a lieu de rappeler que les taxes en question doivent servir à couvrir les frais d'élimination des déchets, en application de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement.

Vélos et marcheurs sur les sentiers pédestres

La Commune a récemment été interpellée au sujet de la sécurité des piétons-cyclistes qui empruntent les chemins pédestres. Pour la Commune, chaque usager a sa place sur les chemins pédestres du territoire conthey-san. C'est pourquoi nous tenons à maintenir la cohabitation actuelle pour ces deux types d'activités. Sur les chemins de montagne et les bisses, marcheurs et vététistes partagent le goût de l'effort et la beauté de la nature. Le fair-play dans le respect de chacun ainsi que l'indispensable bon sens permettent une harmonie sur nos coteaux et un partage de ces magnifiques chemins de randonnées en toute convivialité.



Les randonneurs

- utilisent, si possible, les chemins balisés à leur intention (sécurité, protection des espaces naturels)
- laissent passer les cyclistes et les VTTistes sans entraver inutilement leur passage

Les VTTiste

- utilisent, si possible, les chemins dévolus à leur activité
- roulent en faisant preuve d'anticipation et signalent leur présence à temps (p. ex. au moyen de la sonnette de leur vélo)
- réduisent leur allure à l'approche de randonneurs ou dans des situations où ces derniers pourraient être présents
- laissent la priorité aux randonneurs
- tiennent compte des conditions du chemin en roulant prudemment et en ménageant celui-ci (p. ex. pas de traces de freinage sur les chemins naturels ou gravelés)
- tiennent compte des signaux (p. ex. « pousser le vélo »)
- respectent les droits des propriétaires fonciers (p. ex. interdiction de rouler en dehors des chemins existants)

Liaison Plaine / Montagne ou de Châteauneuf à Haute-Nendaz en 12 minutes ?

En ces temps, les discussions autour de la mobilité sont importantes. De nombreux projets se présentent pour tout type de mobilité, et bon nombre visent une liaison de la plaine à la montagne. Conthey, de par sa situation géographique et sa position centrale en Valais, n'échappe pas à cette réflexion.

Des investisseurs privés sont à la base de ce projet qui a rapidement obtenu le soutien des politiques des



Un projet de télécabine concerne une liaison entre la gare de Châteauneuf-Conthey et la plaine des Ecluses, à Haute-Nendaz. Le but recherché par cette liaison est une offre de mobilité en transport public complémentaire pour les habitants de Nendaz se déplaçant sur la plaine du Rhône, et à l'inverse, un moyen de transport pour rejoindre notamment la station de Haute-Nendaz, donc un plus pour cette destination touristique.

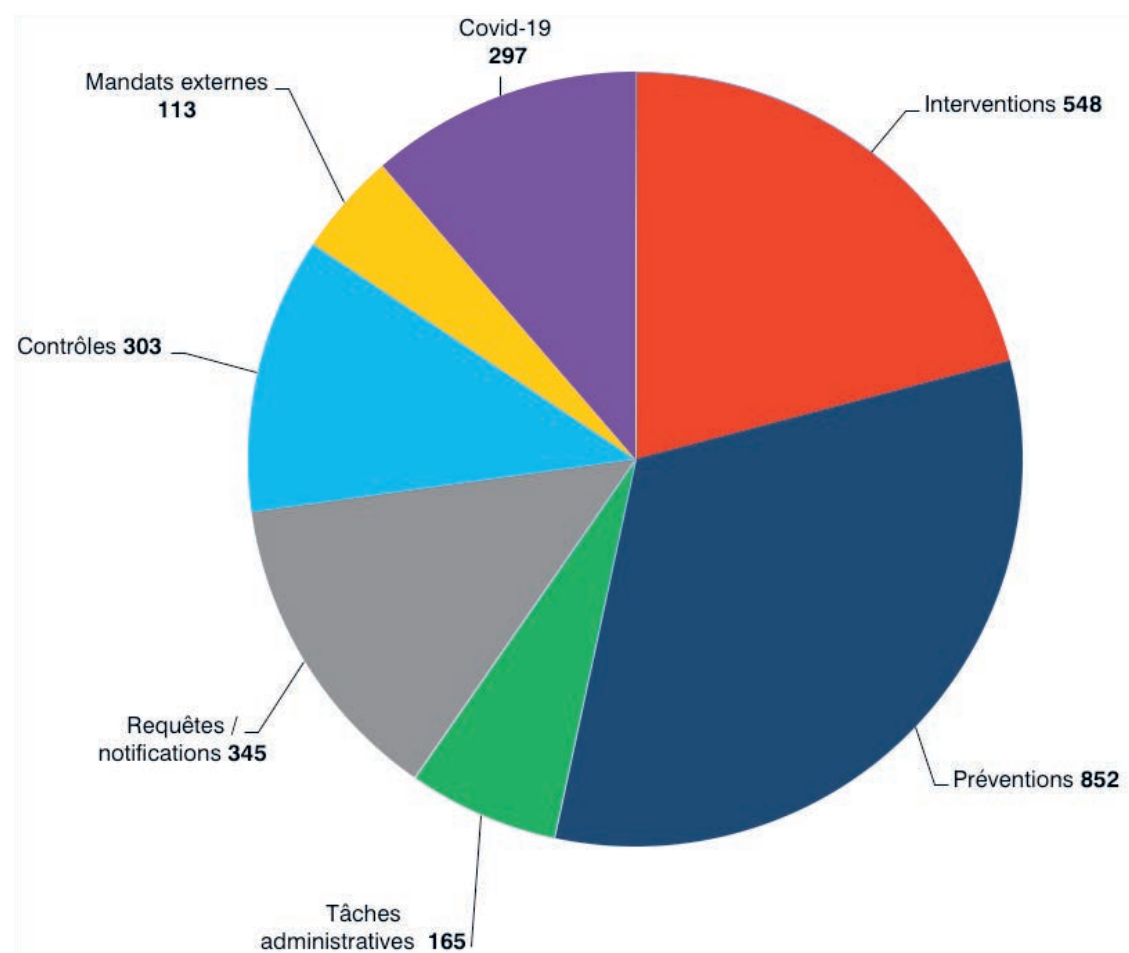
Communes concernées. Des études complémentaires ont également été effectuées et le projet, dans son parcours prévu, définit déjà clairement les lignes de cette télécabine.

Actuellement, l'Etat du Valais soutient officiellement les démarches accompagnant le développement de cette liaison. Le Canton met en avant son efficacité (débit et rapidité, env. 12 min. de parcours), l'ampleur du secteur à desservir et son faible impact sur le milieu bâti. En tant qu'autorité du transport régional de voyageurs, l'Etat va déposer une demande de reconnaissance comme offre de transport public auprès de l'Office fédéral des transports tout prochainement.

La Commune de Conthey croit en ce projet et le soutient totalement. Une information sera transmise au Conseil général en juin 2021 et tout nouveau développement sera porté également à connaissance de la population.

Activités de la police municipale durant l'année 2020

Activités	Nombre	
Interventions	548	Sur demande de la Police cantonale ou informations de personnes
Préventions	852	Police de proximité, éducation routière, présence aux abords des écoles
Tâches administratives	165	Organisation, planification, formation continue
Requêtes / notifications	345	Communales, cantonales, constats, Office des poursuites
Contrôles	303	Parkings, salubrité, personnes, circulation
Mandats externes	113	Collaboration lors de manifestations
Covid 19	297	Interventions en relation avec le Covid-19
Total	2623	



BUDGET 2021

Le budget 2021 de la Commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 4 novembre 2020 et par le Conseil général le 15 décembre 2020. Vous trouverez le fascicule complet du budget avec son message introductif sur notre site internet www.conthey.ch. Afin d'introduire pour l'ensemble des

Communes valaisannes le nouveau plan comptable harmonisé MCH2 à l'horizon 2022, le Conseil d'Etat a autorisé 10 Communes pilotes, dont la Commune de Conthey, désignées par la Fédération des Communes valaisannes, à bénéficier d'une dérogation au sens de l'art. 3 al 3, lit. B de l'OGFCo pour élaborer leurs

états financiers selon le MCH2. Ainsi, le budget 2021 a été élaboré sur le nouveau plan comptable harmonisé pour les Cantons et les Communes. Les soldes du compte 2019 ont été repris sur MCH2 afin de comparer les années 2019-2020 et 2021.

Aperçu général

Compte de résultats	Compte 2019	Budget 2020	Budget 2021	Ecart B21_B20	Ecart en %
Charges financières	31'386'116	34'138'070	34'730'360	592'290	1.73%
Revenus financiers	39'007'052	38'198'050	38'337'500	139'450	0.37%
Marge d'autofinancement	7'620'936	4'059'980	3'607'140	-452'840	-11.15%
Amortissements planifiés	6'939'090	6'039'100	5'734'100	-305'000	-5.05%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	294'490	0	114'770	114'770	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	91'900	973'530	881'630	959.34%
Excédent de charges	0	1'887'220	1'268'200	-619'020	-32.80%
Excédent de revenus	387'356	0	0		

Avec un total de revenus financiers de **CHF 38'337'500** et un total de charges financières de **CHF 34'730'360**, le compte des résultats dégage une marge d'autofinancement de **CHF 3'607'140**.

Après comptabilisation des amortissements de **CHF 5'734'100**, des attributions aux fonds spéciaux de **CHF 114'770** et des prélèvements sur les fonds spéciaux de **CHF 973'530**, le compte des résultats présente une perte de **CHF 1'268'200**.

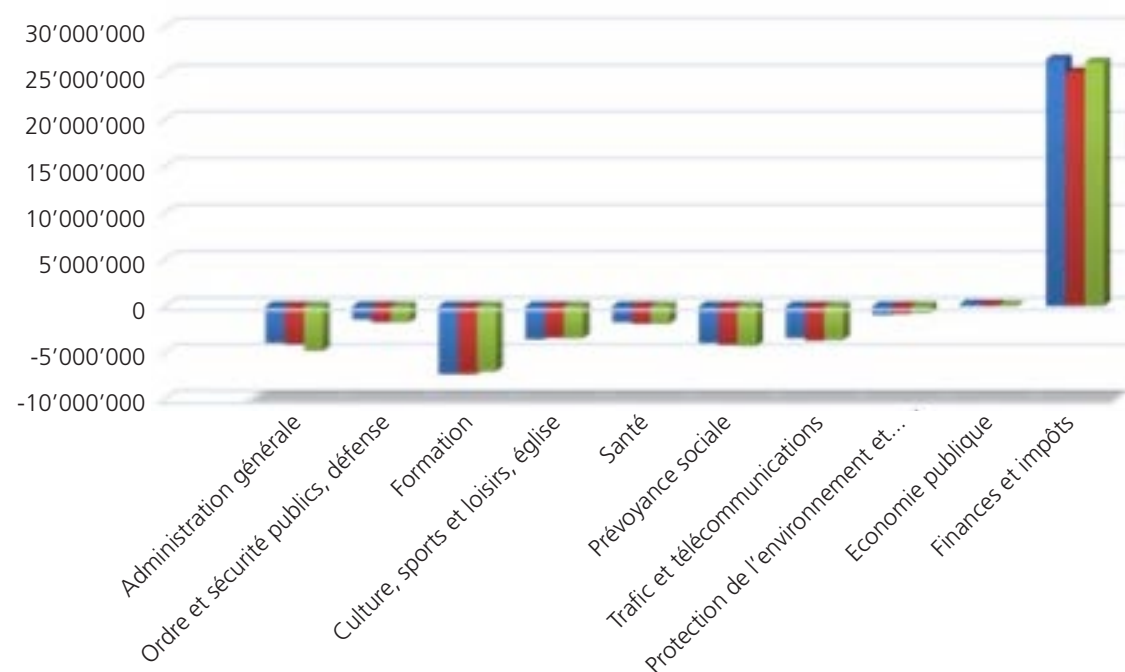
Compte des résultats selon les tâches

	Comptes 2019		Budget 2020		Budget 2021	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	4'214'894	263'118	4'341'600	242'400	5'018'380	210'000
Ordre et sécurité publics, défense	2'088'349	641'042	2'347'000	608'890	2'517'200	778'120
Formation	7'523'868	221'300	7'573'140	264'300	7'311'210	274'420
Culture, sports et loisirs, église	4'057'578	506'634	4'103'900	697'900	4'035'670	588'160
Santé	1'743'226	-	1'878'700	-	1'894'600	-
Prévoyance sociale	6'966'818	3'011'581	7'272'300	3'109'600	7'574'920	3'304'400
Trafic et télécommunications	3'961'931	535'566	4'145'900	427'900	4'150'810	525'000
Protection de l'environnement	5'677'684	4'755'347	6'005'600	5'164'700	6'080'170	5'335'630
Economie publique	1'234'684	1'410'476	1'162'830	1'320'500	1'144'070	1'243'000
Finances et impôts	1'150'666	27'661'988	1'346'200	26'453'760	852'200	27'052'300
Total des charges et revenus	38'619'696	39'007'052	40'177'170	38'289'950	40'579'230	39'311'030
Excédent de charges		-		1'887'220		1'268'200
Excédent de revenus	387'356			-		-

Le graphique ci-après présente la variation des résultats nets entre le compte 2019 et le budget 2021 (différence entre les charges et les produits) pour chaque secteur de la Commune :

Résultat net selon les tâches

■ Compte 2019 ■ Budget 2020 ■ Budget 2021



Compte des investissements selon tâches

	Comptes 2019		Budget 2020		Budget 2021	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Administration générale	2'985'016		3'795'000		400'000	95'000
Ordre et sécurité publics, défense	19'728		100'000		82'000	
Formation	172'032	11'000	260'000		250'000	
Culture, sports et loisirs, église	5'905'286		900'000		1'155'000	
Santé	6'553		11'000		7'000	
Prévoyance sociale	30'951		116'000		300'000	
Trafic et télécommunications	1'972'433	179'895	3'160'000	210'000	2'341'000	
Protection de l'environnement	2'575'441	1'458'385	5'086'000	2'818'000	4'661'000	2'354'000
Economie publique	727'652	112'600	1'785'000	1'480'500	432'000	21'000
Finances et impôts						
Total des dépenses et des recettes	14'395'093	1'761'879	15'213'000	4'508'500	9'628'000	2'470'000
Excédent de dépenses	12'633'214		10'704'500		7'158'000	

Avec un total de dépenses de **CHF 9'628'000** et un total de recettes de CHF 2'470'000, le compte des investissements présente un résultat net de CHF **7'158'000**.

Endettement net par habitant

	COMPTE 2019	BUDGET 2020	BUDGET 2021
Total des passifs	86'623'214		
- Capital propre	45'521'945		
= Capitaux de tiers	41'101'269		
- Patrimoine financier réalisable	26'991'714		
= Endettement net (+) / Fortune nette (-)	14'109'555	20'754'075	24'304'935
/ Nombre d'habitants	8'797	8'837	8'940
Dettes brutes – Patrimoine financier réalisable			
= Dette nette par habitant	1'604	2'349	2'719

La dette nette par habitant de **CHF 1'604** au 31.12.2019 devrait passer à **CHF 2'719** au 31.12.2021.

Conclusion

Le budget 2021 s'inscrit dans un contexte économique à l'avenir incertain. Les recettes d'impôts de la collectivité stagnent, voire diminuent, entre autres à cause des révisions fiscales. La crise liée au Coronavirus ne présage pas une amélioration pour les prochaines années. Les charges liées ou de transfert ne cessent d'augmenter. Les coûts engendrés par le maintien et la rénovation des infrastructures com-

munes impactent les résultats de chaque secteur.

Ainsi, le budget 2021 présente une perte de CHF 1'268'200 qui sera portée en déduction de la fortune de CHF 42'430'154 budgétisée en 2020. L'endettement brut passera de CHF 47'745'788 à CHF 51'296'648. Toutefois, la situation financière saine de notre Commune permet encore de

supporter cet excédent de charge et l'augmentation des emprunts. Pour les exercices futurs, une attention particulière sera apportée à une maîtrise de ces investissements sur le moyen terme et un ralentissement de l'augmentation des charges de fonctionnement. Des mesures adaptées devront être prises pour chaque secteur afin d'assurer la pérennité financière de la Commune.

INFRASTRUCTURES - EQUIPEMENTS

Voirie

Dépôt des déchets uniquement sur autorisation communale dès le 1^{er} janvier 2021

En novembre 2020, toutes les Communes partenaires de l'UTO d'Uvrier ont reçu un courrier leur rappelant que de plus en plus d'usagers privés déposent directement leurs déchets urbains à l'UTO, contournant ainsi la loi

sur l'élimination des déchets (OLED), le plan cantonal de gestion des déchets (PCGD) ainsi que les règlements communaux respectifs. Cette pratique a pour conséquence d'augmenter considérablement le flux d'accès à leur guichet, créant des files d'attente pouvant atteindre 45 minutes et péjorant ainsi le trafic professionnel.



Face à cette dérive, l'UTO rappelle qu'elle est destinée à recevoir :

- Les déchets urbains au sens de l'art. 3, let. a, OLED à savoir :
 - Les déchets produits par les ménages et collectés par les services de voirie
 - Les déchets qui proviennent d'entreprises comptant moins de 250 postes à plein temps et dont la composition est comparable à celle des déchets ménagers en termes de matières contenues et de proportions.
- Les déchets combustibles encombrants, provenant des industries et de l'artisanat.
- Les boues résiduaires des stations communales d'épuration des eaux.
- Les verres usagés en provenance des Communes partenaires et des commerces
- Les déchets carnés et/ou cadavres d'animaux en provenance des commerces, des vétérinaires ou des usagers privés.

Dans certains cas particuliers, par exemple lors du débarras d'une hoirie ou suite à un incendie, les déchets urbains d'usagers privés sont admis directement à l'UTO **sur autorisation de la Commune**. La facturation sera adressée à la Commune de Conthey, qui refacturera à l'usager privé.

L'UTO se voit contraint de faire respecter cette directive à compter du 1er janvier 2021. Un bilan sera effectué en l'été 2021 et des mesures contraignantes pourront être mises en place en cas de non-respect de ces consignes.

Service des eaux

Arrosage au moyen de l'eau potable sur le territoire communal

Afin de donner la priorité à l'utilisation de l'eau potable pour les ménages, nous informons les usagers que l'arrosage de toutes les surfaces au moyen

de l'eau potable (prés, pelouses, jardins, vignes, etc.) est interdit toute l'année **durant les plages horaires suivantes :**

- de 06h à 08h ;
- de 11h à 14h ;
- de 18h à 20h.

Des contrôles seront effectués et, en cas de non-respect de ces consignes, les contrevenants seront amendés.



Mise en charge du réseau d'irrigation

Nous informons les intéressés que la mise en charge du réseau d'irrigation se fera dans le courant du mois d'avril. Pour ce faire, les installations d'arrosage devront être contrôlées, les bouchons posés et les vannes privées fermées.

L'Administration communale décline toute responsabilité pour les dommages pouvant résulter de la non-observation de ce qui précède. L'alimentation régulière en eau des installations de lutte contre le gel n'est pas garantie.

L'avis d'irrigation avec les dates fera l'objet d'une communication ultérieure.

AGRICULTURE & VITICULTURE

Appellation Grand Cru

Les viticulteurs et encaveurs souhaitant inscrire leurs parcelles pour l'appellation «Conthey Grand Cru 2021» sont invités à retirer le formulaire d'inscription ad hoc auprès de la préposée à l'agriculture de la Commune de Conthey ou directement sur <https://www.conthey.ch/fr/viticulture-agriculture-47.html>.

Le registre des vignes devra être joint au formulaire avec l'indication des parcelles destinées au «Conthey Grand Cru». Le formulaire doit être adressé à l'Administration communale de Conthey (Service Domaines et Bâtiments, Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin) pour le **30 mai 2021** au plus tard.



Ver de la grappe

Protection durable du vignoble contheysan

Le règlement sur la lutte par confusion a été approuvé par le Conseil d'Etat en date du 2 octobre 2019. Le mandat de pose étant confié au syndicat des vigneron, le paiement des factures est, de ce fait, obligatoire pour toutes les parcelles viticoles de la Commune de Conthey.

Comme l'année dernière, la pression du ravageur reste faible. Les vignes de plaine et le secteur du bas du coteau situé entre Plan-Conthey, l'église de St-Séverin et l'administration communale restent hors de la lutte par confusion en 2021.

Sécurité assurée

Les parcelles non posées ne seront pas facturées. Par ailleurs, des contrôles réguliers seront effectués par la pose de pièges durant les vols de première et deuxième génération des papillons Eudémis. Les résultats des contrôles seront communiqués. Les économies réalisées permettent de maintenir la cotisation pour les vigneron à CHF 0.025/m².

Propreté du vignoble

Ce système de lutte admis en production biologique permet actuellement d'éviter toute autre intervention insecticide dans le vignoble contheysan.

Afin de préserver notre vignoble de source de pollution, nous prions les vigneron de ramasser les diffuseurs usagés et de les jeter aux ordures ménagères. Si notre vignoble est un paisible lieu de balade, nous enjoignons aussi tous les promeneurs à prendre conscience de leur responsabilité personnelle pour préserver un paysage soigné, reflet d'une population et d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

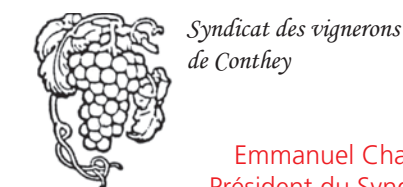
Programme de la lutte par confusion 2021

- 7-8-9 avril 2021** : pose des diffuseurs les 2 premiers jours (3e jour de réserve en cas de pluie).

Ne jetez pas vos déchets mais emportez-les jusqu'à un point d'élimination adéquat !

Les soussignés sont volontiers à votre disposition en cas de question concernant la lutte par confusion. Merci aux vigneron pour leur collaboration et aux poseurs pour leur dévouement.

Si l'une ou l'autre personne est intéressée à aider à la pose des diffuseurs aux dates précitées, elle peut s'annoncer à Emmanuel Chassot, soit par téléphone au 079 414 97 67, soit par email à emmanuel.chassot@bluewin.ch.



Emmanuel Chassot
Président du Syndicat

Damien Roh
Responsable lutte par confusion

SANTÉ - SOCIAL - INTÉGRATION

Statistiques au 31.12.2020

Population par village

Aven	556	6.25 %
Erde	601	6.75 %
Premplaz	801	9.00 %
Daillon	385	4.33 %
Sensine	320	3.60 %
St-Séverin	162	1.82 %
Bourg	69	0.78 %
Vens	87	0.98 %
Plan	2929	32.91 %
Châteauneuf	2794	31.39 %
Divers (home, inst.,...)	196	2.20 %
Total	8900	100.00 %

Répartition par origine

Suisses	6759	75.94 %
Bourgeois	2291	25.74 %
Valaisans	3138 *	35.26 %
Confédérés	1330	14.94 %
Etrangers	2141	24.06 %
Permis B	723	8.12 %
Permis C	1191	13.38 %
Permis L	95 **	1.07 %
Permis F/N	132	1.48 %
Total	8900	100.00 %

Frontaliers Permis G:	53
Habitants en séjour:	23

En 2020

Nombre de naissances: 98

Nombre de décès: 97

Répartition par sexe

Suisses	6759	75.94 %
Hommes	3241	36.42 %
Femmes	3518	39.53 %
Etrangers	2141	24.06 %
Hommes	1129	12.69 %
Femmes	1012	11.37 %
Total	8900	100.00 %

Répartition par groupe d'âge

de 0 à 19 ans	1893	21.27 %
de 20 à 64 ans	5309	59.65 %
65 et plus	1698	19.08 %
Total	8900	100.00 %

Répartition des étrangers par nationalité

Nationalités	Population
Portugal	956 44.65%
Ex-Yougoslavie	235 10.98%
France	226 10.56%
Italie	197 9.20%
Syrie	80 3.74%
Espagne	63 2.94%
Sri Lanka	38 1.77%
Afghanistan	37 1.73%
Erythrée	33 1.54%
Irak	26 1.21%
Turquie	25 1.17%
Pologne	21 0.98%
Autres nationalités	204 9.53%
Total	2141 100.00%

Centenaires et nonagénaires

Germanier	Marie-Louise	08.04.18	Pitteloud	Carmen	15.12.29
Germanier	Juliette	12.10.19	Evéquo	Sylva	21.02.30
Berthouzo	Maurice	14.10.24	Roh	Irma	24.02.30
Udry	Eliane	22.10.24	Verheistraeten	Ivonne	28.02.30
Favre	Noëlle	25.12.24	Pannatier	Marie Josephe	04.03.30
Morand	Paul	22.08.25	Arnold	Pierre	26.03.30
Main	Anita	18.11.25	Berthouzo	Denise	22.04.30
Petey	Edith	20.12.25	Roh	Michelle	26.05.30
Fontannaz	Suzanne	08.02.26	Putallaz	Martine	02.08.30
Fumeaux	Marcial	03.05.26	Jacquemet	Elise	05.08.30
Berthouzo	Odette	17.08.26	Udry	Marguerite	10.08.30
Antonin	Anita	23.10.26	Bianco	Marie Rose	04.09.30
Fumeaux	Madeleine	21.01.27	Chapuis	Thérèse	05.09.30
Barth	Clara	24.06.27	Rapillard	Marie Rose	13.09.30
Germanier	Henriette	16.07.27	Morisetti	Pierrette	23.10.30
Schoch	Pierre	11.09.27	Fontannaz	Luc	29.10.30
Quinodoz	Victorine	19.09.27	Dessimoz	Anne Marie	31.10.30
Penon	Madeleine	28.09.27	Erpen	Simone	05.11.30
Bourban	Pierre	05.11.27	Fachard	Ginette	05.12.30
Roh	Ami	18.11.27	Vergères	Léon	06.12.30
Séverin	Elisabeth	22.01.28	Coeytaux	Ginette	18.01.31
La Deuze	Sonya	22.01.28	Millius	Giovannina	22.01.31
Rapillard	Agnès	04.03.28	Bianco	Marc	26.01.31
Bianco	Odette	08.03.28	Vuyet	Georges	26.01.31
Théodoloz	Estelle	16.08.28	Bianco	Pierre	03.02.31
Fontannaz	Léon	11.09.28	Germanier	Andrée	03.02.31
Heynen	Hélène	18.10.28	Mallaun	Ruth	15.02.31
Pouly	Denise	23.10.28	Sachot	Marie Thérèse	01.04.31
Willener	Anne Marie	21.11.28	Gioria	Jean Pierre	23.04.31
Evéquo	Thérèse	25.12.28	Germanier	Laurent	19.05.31
Pitteloud	Louise	14.01.29	Evéquo Jeltsch	Anne Marie	21.06.31
Berthouzo	Antoine	10.05.29	Fontannaz	Denise	08.07.31
Evéquo	Andrée	07.08.29	Moser	Marcelle	24.07.31
Schmutz	Thérèse	27.08.29	Fontannaz	Marcelle	26.07.31
Fumeaux	Oscar	18.09.29	Gautschi	Monique	07.08.31
Rosset	Jeanne	21.09.29	Monnet	Thérèse	15.08.31
Germanier	Anita	04.11.29	Fumeaux	Jeanne	02.11.31
Schmutz	Aloys	20.11.29	Putallaz	Léna	07.11.31
Fumeaux	Thérèse	01.12.29	Roduit	Anna Maria	10.11.31
Zambaz	Cyrille	07.12.29	Udry	Roland	10.12.31
Heynen	Emanuel	10.12.29	Praz	Jeanne Marie	27.12.31

* y.c. 432 personnes ayant obtenu le «Droit de Cité» de Conthey

** Cette statistique inclut les permis «L» >= 12 mois

Conth'Act: entre fermeture, réouverture, nouvelles mesures et faculté d'adaptation

Depuis un an déjà, Conth'act se débat avec le Coronavirus. Il a bousculé tous ses projets et donne aujourd'hui encore la mesure dans ses partitions de vie. Rétrospectivement, cette Action culturelle a fait preuve de réactivité. Lorsque l'on y repense, il est parfois difficile de se rappeler tous les moyens engagés pour s'adapter au travail et faire face à cette crise.

Malgré un ralentissement de la vie sociale, ses esprits ont su rester vifs dans la recherche de moyens pour atteindre ses objectifs. Au fil des relâches et des restrictions gouvernementales, les collaborateurs ont appris à analyser et utiliser les chemins



Sortie à luge aux Marécottes

de traverses proposés. Ceux-ci les ont portés vers certains défis, mais aussi vers des opportunités permettant de créer tout de même la rencontre avec les Contheysannes et les Contheysans. D'octobre 2020 à février 2021, plus de septante activités ont été proposées. Cela devrait malgré tout continuer pour cette année.

Secteur enfants (8-12 ans) et jeunes (13-25 ans)

Dans ses locaux ou sur l'espace public, en fonctionnement courant ou durant les vacances scolaires, Conth'act a organisé plusieurs actions autour des temps d'accueil libre (Conth'Actif).

Une présence a été assurée tous les mercredis, vendredis et samedis. Ces objectifs visent à maintenir un lien avec la population, au travers de la jeunesse, avec des activités visibles en présentiel ou sur les réseaux sociaux.

Des animations ludiques ou pédagogiques se sont déroulées, en lien avec des thématiques caractérisées (Nouvelle Constituante valaisanne, ornithologie, cause animale, Halloween, bricolages, musique, danse, dessins dans la rue, contes, action de Noël en faveur des aînés, prévention au suicide ou à la violence, médiation culturelle et autres sorties didactiques etc.). Dans certaines actions, des collaborations transversales avec d'autres Services communaux (Accueils pré- et parascolaire, Parcs et Jardins, Direction des écoles etc.) ont été mises en place. Des compétences qu'il faut continuer à capitaliser pour l'avenir!

Dans le cadre d'un travail social hors murs (TSHM), cette équipe a été fortement mobilisée durant cet hiver. De la plaine aux coteaux, elle a assuré une présence nocturne dans les différents quartiers de la commune. Sur de nou-



Action de Noël distribution de cadeaux réalisés par les jeunes aux aînés de la Commune

veaux espaces de rendez-vous improvisés, elle s'est positionnée sur un axe collectif de prévention et de rencontres bienveillantes en faveur de la jeunesse. Malgré ce contexte restrictif et les

amendes d'ordre, le besoin de réunion chez les jeunes reste très intensif et l'absence de distractions constitue en ce moment un véritable problème.



Concert aux balcons dans les rues de Conthey

En parallèle, l'éducateur social fait face à des enjeux importants dans les suivis individualisés de jeunes en difficulté (environ une vingtaine). Le confinement a un impact important sur la psychologie des sollicitateurs-trices et la recherche d'un stage ou d'un apprentissage demeure difficile en cette période économique étouffante. La



Médiation culturelle dans les villages avec Pro Senectute

Secteur adultes (26-60 ans) et aînés (60+)

L'année 2020 a vu naître le journal « Bonjour Conthey ». Celui-ci, par le biais des articles rédigés par les citoyennes et les citoyens de la Commune, est destiné à connecter la population contheysanne dans sa pluralité. Après la parution de 4 numéros, plus de 120 personnes ont pris part à ce projet. Conth'act s'y investit également, afin de rester en lien avec la population et de porter l'identité du

village dans les boîtes aux lettres des voisins. La lecture de ces journaux est fort appréciée également dans les EMS de la région, car elle permet de garder un contact avec la communauté. Un témoignage de cette époque particulière qui restera également dans les archives communales, cantonales et fédérales... Deux éditions seront publiées cette année.

Les activités en faveur des aînés, considérés comme personnes à risque, ne sont pas aisées. La responsabilité

d'organiser des moments de rencontre devient tout à fait problématique. Plusieurs réflexions de projets pour les seniors ont été menées, mais la situation s'est à nouveau durcie. De ce fait, les partenaires préfèrent attendre qu'elle s'améliore durablement, pour se projeter à nouveau dans des dynamiques collaboratives.

Dès lors, Conth'act a profité du projet intergénérationnel de l'action de Noël, de ses médiations culturelles avec Pro Senectute, de ses concerts dans la rue et de ses moments de travail social hors murs pour questionner les quelque 200 personnes rencontrées.

La peur, la solitude et parfois le deuil sont contrebalancés par l'espoir, le souci pour les jeunes générations et l'envie de continuer à vivre normalement. Bien que difficiles, les choses restent étrangement positives et il y a de la solidarité entre les gens. Les aînés font preuve d'une philosophie tout à fait remarquable face à cette situation difficile. Leur atout principal réside probablement dans une longue expérience de la vie.

Du 12 février au 12 mars 2021, Conth'act a mis en place une ligne téléphonique - 079 220 96 58 - destinée aux plus de 75 ans. Celle-ci est disponible tous les vendredis de 9h00 à 11h00. Ce numéro est bien évidemment encore actif et les collaborateurs se tiennent à disposition des personnes en cas de besoins.

Si vous souhaitez vous impliquer pour vos concitoyens et vos concitoyennes, si vous avez un projet à caractère socioculturel à proposer, n'hésitez pas à prendre contact avec les personnes ci-après :



Bruno Brasil
Animateur responsable
079 210 29 90



Audrey Maret
Animatrice socioculturelle
Déléguée à l'intégration
079 220 96 58



Arnaud Favre
Éducateur social
079 307 87 06

FORMATION - JEUNESSE

Plan de scolarité

Nous avons le plaisir de vous présenter le plan de scolarité de la prochaine année 2021-2022. Nous vous remercions d'avance de prendre en considération les dates indiquées pour la planification de toutes vos activités hors cadre scolaire.

Début des cours :
jeudi 19 août 2021

Fin des cours :
vendredi 24 juin 2022 le soir

Congés hebdomadaires :
mercredi après-midi et samedi toute la journée

Mes congés				
Automne	début des congés	Mercredi	13.10.2021	à midi
	reprise des cours	Lundi	25.10.2021	le matin
Toussaint		Lundi	01.11.2021	journée
Immaculée Conception		Mercredi	08.12.2021	journée
Noël	début des congés	Jeudi	23.12.2021	le soir
	reprise des cours	Lundi	10.01.2022	le matin
Carnaval	début des congés	Vendredi	25.02.2022	le soir
	reprise des cours	Lundi	07.03.2022	le matin
Pâques	début des congés	Jeudi	14.04.2022	le soir
	reprise des cours	Lundi	25.04.2022	le matin
Ascension	début des congés	Mercredi	25.05.2022	à midi
	reprise des cours	Lundi	30.05.2022	le matin
Pentecôte		Lundi	06.06.2022	journée
Fête Dieu		Jeudi	16.06.2022	journée

Nous vous rappelons que ce plan annuel est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés et **une seule fois par cycle** (cycle 1: 1-2-3-4H et cycle 2: 5-6-7-8H). Une demande doit être déposée auprès du titulaire de

l'enfant, dans un délai raisonnable et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens. Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'avertir le titulaire de toute absence de votre

enfant, **par téléphone et avant le début de la classe**. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la direction qui entreprendra les démarches nécessaires.

Organisation de l'année scolaire 2021-2022

Dès le jeudi 19 août 2021, les enfants de 1 et 2H seront scolarisés comme suit :

- 1H: tous les matins à raison de 4 périodes, sauf le mercredi, soit 16 périodes hebdomadaire.
- 2H: 4 périodes par matinée, sauf le mardi et mercredi en plaine et le mercredi et jeudi à Erde; l'après-midi comptera 3 périodes.

CENTRES SCOLAIRES DE PLAN-CONTHEY ET CHATEAUNEUF						CENTRE SCOLAIRE DE LA SAINTE-FAMILLE/ERDE					
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Matin	1-2H	1H	CONGE	1-2H	1-2H	Matin	1-2H	1-2H	CONGE	1H	1-2H
Après-midi	2H	2H		2H	2H	Après-midi	2H	2H		2H	2H

L'organisation pour les 3H et 4H reste la même: 4 périodes le matin et 3 l'après-midi, avec congé le mardi matin ou le mercredi matin pour la plaine et le mercredi matin ou le jeudi matin pour Erde. Pour les 5H à 8H également, ils iront à l'école 4 périodes le matin et 3 l'après-midi, tous

les jours ainsi que le mercredi matin. Si vous avez des questions sur l'organisation de la prochaine année scolaire, le secrétariat se tient à votre disposition pour répondre à vos questions (027 345 56 22). Vous trouverez également sur le site de la commune de Conthey - www.conthey.ch

www.conthey.ch/VieLocale/Educationetformation/Harmos Cycle 1 et 2 - dès le début juillet toutes les informations utiles pour une rentrée scolaire 2021 sereine. Les horaires des transports seront indiqués sur le site dès le 10 août 2021.

Transports et mobilité douce

Depuis la rentrée d'automne 2020, environ 150 élèves des cycles 2 et 3 de la plaine se rendent à l'école à pied, en trottinette ou à vélo, soit au centre scolaire de Châteauneuf ou au cycle Derborence. Le vendredi après-midi, les élèves d'une classe de

5H viennent sur Plan-Conthey pour y effectuer leur cours AC&M. Ils bénéficient également de l'infrastructure mise en place, à savoir deux coaches et trois patrouilleurs qui les aident à traverser la Route Cantonale, l'Avenue de la Gare, la Route des Rottes

et une deuxième fois l'Avenue de la Gare. Le chemin de l'école est clairement balisé et protégé de la circulation et du talus imposant situé à la hauteur du tronçon de trottoir qui relie la Route des Rottes et la Route Cantonale (T9).

Microsoft 365

A la rentrée 2019, vous avez reçu toutes les informations pour vous connecter à OFFICE 365 sur la plateforme ep-conthey.ch dans le cadre d'une offre financée par la Commune de Conthey, afin de permettre à tous les élèves de pouvoir bénéficier des outils performants de la suite Microsoft. Elle s'est avérée très utile lors du confinement de mars 2020.

Dans le courant de l'été passé, le Canton du Valais a souhaité reprendre à son compte l'implémentation d'OFFICE en créant une nouvelle plateforme, edu.vs.ch. Nous vous rappelons ici l'importance de modifier les connexions à ce nouvel environnement, afin de toujours pouvoir

exploiter les différents programmes proposés, soit outlook, word, excel, teams et bien d'autres, programmes que vous pouvez télécharger sur 5 appareils, de manière totalement gratuite.

Activités hivernales

Les sorties hivernales ont été supprimées cette année, en lien avec les restrictions imposées par la pandémie. Tout avait pourtant été mis en œuvre pour qu'elles puissent se réa-

liser. Mais les aspects sécuritaires et le confort des enfants ont dicté cette décision. Nul doute que ces activités fort appréciées des élèves seront reconduites durant l'hiver 2022. Notre

objectif reste le même: offrir à tous les élèves primaires de Conthey la possibilité de s'initier aux joies des sports de neige comme le ski et la raquette.

Logopédie

Depuis de nombreuses années, les écoles collaborent activement avec le Centre du Développement et de la Thérapie pour l'Enfant et l'Adolescent (CDTEA). Ce centre dépendant du Service cantonal de la jeunesse offre un appui important aux élèves en difficulté, au travers de thérapies telles que la logopédie, la psychomotricité ou le soutien psychologique. Depuis maintenant cinq ans, les logopédistes disposent d'un local dans chaque centre scolaire afin d'accueillir les enfants directement à l'école, optimisant ainsi la prise en charge sans perte de temps et aucune contrainte pour les parents. Les enfants devant bénéficier de psy-

chomotricité ou d'une aide au niveau psychologique doivent se déplacer vers la capitale. Le Département de la formation a pleinement conscience des besoins qui s'expriment dans les écoles et analyse régulièrement les dotations à allouer aux différentes écoles. De gros efforts ont été réalisés pour offrir des conditions de travail optimales et attractives et des démarches incessantes ont été entreprises auprès des instituts de formation francophones pour intéresser des personnes susceptibles d'assumer ces charges. Cependant, les responsables sont rapidement confrontés au manque de professionnels formés dans ces domaines précis,

engendrant des problèmes de remplacement, voire de prise en charge, ce que nous avons malheureusement dû constater durant l'année 2020. Dans ce sens, une motion a été déposée au Grand Conseil, invitant le Département à favoriser les formations qui pourront étoffer l'offre dans le domaine des pédagogo-thérapies, afin de pallier ces manques. Les parents ont également la possibilité de faire appel à des logopédistes privés, tout en étant conscients que la prise en charge financière dépendra de la problématique de l'enfant, de l'assurance maladie et des assurances complémentaires.

Pour terminer...

Nous voulons rappeler que toutes les informations utiles sont mises à jour régulièrement sur le site www.conthey.ch et souhaitons vivement que les enfants, les enseignants, les parents et tous les partenaires indis-

pensables à la bonne marche d'une année scolaire réussie puissent terminer sereinement cette année particulière. L'année scolaire 20/21 aura été empreinte d'insécurité et de changements, mais aussi de solidarité et de

bienveillance. Elle a mis en exergue la capacité de chacun à rebondir, à s'adapter avec agilité. Merci à chacun d'avoir fait et de faire de son mieux!

Accueil pré- et parascolaire

La structure d'accueil communale a pour mission:



- Une ambition résolument tournée vers l'avenir pour répondre aujourd'hui déjà aux besoins de demain
- Une vision qui place l'enfant, sa fratrie et ses parents au centre de notre attention et au cœur de nos décisions et de nos actions.

Un enfant considéré dans toute son individualité et sa singularité mais aussi dans ses relations à l'autre et au groupe.

- Des missions spécifiques traduites par des prises en charges qui répondent aux besoins de chaque enfant

à sa phase et à son rythme de développement, dans le contexte particulier d'une structure d'accueil collective.

nursérie(s)
crèches
UAPE

- Un ensemble de valeurs connues, partagées et vécues au quotidien par chaque collaborateur dans ses actions et relations professionnelles.



La Commune de Conthey met à disposition de ses citoyens un accueil collectif pré- et parascolaire réparti sur 3 sites:



La Marelle, à Erde accueille en crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Un accueil en UAPE est également proposé en dehors du temps d'école pour les enfants de 1H à 8H scolarisés au centre scolaire d'Erde.

Renseignements auprès de l'administration communale au 027 345 56 20. Contactez le site au 027 345 56 25.



Les P'tits Loups, à Châteauneuf accueille dans son secteur nurserie des bébés de 3 à 18 mois et dans son secteur crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école.

Renseignements auprès de l'administration communale au 027 345 56 20. Contactez le site au 027 345 56 28.



L'UAPE Les Filous, à Châteauneuf est destinée aux enfants de 1H à 8H scolarisés en plaine (Plan-Conthey et Châteauneuf) en dehors du temps d'école.

Renseignements auprès de l'administration communale au 027 345 56 20. Contactez le site au 027 345 56 28.

Ouverture

Les 3 sites sont ouverts du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45, excepté les jours suivants de 2021 :

St- Joseph	le VE 19.03.2021 (<i>JE 18.03.2021 fermeture à 18h00</i>)
Pâques	du JE 01.04.2021 à 18h45 au MA 06.04.2021 à 06h45
Ascension	du ME 12.05.2021 à 18h00 au LU 17.05.2021 à 06h45
Pentecôte	le LU 24.05.2021
Fête-Dieu	le JE 03.06.2021 (<i>ME 02.06.2021 fermeture à 18h00</i>)
Fermeture estivale (3 sites)	du VE 23.07.2021 à 18h45 au LU 09.08.2021 à 06h45
Toussaint	le LU 01.11.2021
Immaculée Conception	le ME 08.12.2021 (<i>MA 07.12.2021 fermeture à 18h00</i>)
Fermeture de fin d'année (3 sites)	du JE 23.12.2021 à 18h45 au LU 03.01.2022 à 06h45

Les renouvellements pour 2021-2022 des contrats déjà existants seront possibles dès avril 2021. Les nouvelles demandes d'inscription pour la reprise d'août 2021 seront finalisées en mai 2021, en fonction des places disponibles.

Parents d'accueil

Afin de compléter l'offre en structure, nous collaborons avec l'association des parents d'accueil de la région gérée par le Centre Médico-Social des Coteaux du Soleil à Vétroz. Mme Alexia Torti, coordinatrice, est joignable au 027 345 37 09. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.cmss-lescoteauxdusoleil.ch/nos-pres-tations/parents-daccueil



Chèques « Sport & Culture » 2020

A la suite des mesures sanitaires mises en place depuis quelques mois pour contrer la progression du Coronavirus, plusieurs clubs et sociétés locales ont malheureusement dû renoncer à leurs activités, privant ainsi bon nombre d'enfants de leur divertissement favori. Par conséquent, sur décision du Conseil municipal, l'utilisation des chèques « Sport et Culture » 2020 est prolongée d'une année, soit **jusqu'au 31 mars 2022**.

Sport kids

Comme annoncé, il n'y aura pas de module 2 au printemps 2021. Les informations pour l'année scolaire 2021-2022 vous seront données dans la prochaine édition de Conthey Info.

CULTURE - TOURISME - SPORTS

Conthey Show

Malgré les conditions difficiles, les reports de spectacles et les restrictions de manifestation, l'équipe de Conthey Show fait tout son possible pour organiser au mieux la reprise de la saison 2020-2021 et pour vous préparer une prochaine saison riche en émotions.

Ce printemps, trois spectacles restent au programme :

- ▶ **29 avril** **Frank Truong, un drôle de mentaliste (report du 3.12.2020)**
- ▶ **27 mai** **« Dîner en famille » (report du 10 novembre 2020)**
- ▶ **25 juin** **Chimène Badi en concert (hors saison - report du 14 janvier 2021)**

Les autres dates prévues en mars et avril seront reportées à la saison 2021-2022, dont vous trouverez les détails prochainement sur le site www.contheyshow.ch et dans la prochaine édition de Conthey Info. La programmation de la saison prochaine mêlera des spectacles n'ayant pas pu avoir lieu en 2020 et 2021 et de nouveaux shows. L'équipe de Conthey Show a hâte de vous retrouver et de vivre à nouveau la magie du spectacle en votre compagnie !

Tous les billets achetés restent valables pour les spectacles reportés.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter régulièrement le site www.contheyshow.ch

Conthey Show
+41 77 534 06 95
contact@contheyshow.ch
CP 88 / CH-1964 Conthey

UN DRÔLE DE MENTALISTE

SAISON 2020 2021 ▶

▶ www.contheyshow.ch

Conthathlon 2021

Vu les mesures de restriction de manifestations en vigueur, nous avons le regret de vous informer que le Conthathlon prévu le 29 mai prochain est annulé. Le comité du Conthathlon et le Conseil municipal se réjouissent de vous retrouver lors de la prochaine édition du Conthathlon, qui aura lieu le **17 juin 2023**.

Tour Lombarde - Expositions

Expositions – calendrier sujet à modification selon l'évolution des mesures sanitaires

Du 7 mai au 26 juin 2021
Vernissage le 7 mai 2021 dès 18h30
Leah Linh, Oron-la-Ville
Peinture

Du 2 juillet au 28 août 2021
Vernissage le 2 juillet 2021 dès 18h30
Art Conthey Céline Favre, Amanda Fumeaux, Isabelle Germanier
Peinture - Sculpture

Du 3 septembre au 30 octobre 2021
Vernissage le 3 septembre 2021 dès 18h30
Pierre Montillo, St-Jorioz (France)
Peinture

Autour de la forge

L'espace d'exposition présente la forge dans laquelle Prosper Zambaz (1901-1977) a œuvré au service des Contheysans, les créations ingénieuses du forgeron, ainsi que les témoins qui évoquent leurs relations avec l'artisan et les objets qu'il a fabriqués ou réparés.

Chemin de la forge

La promenade didactique relie l'espace d'exposition de la Tour Lombarde à la forge Zambaz de Sensine et dialogue avec les objets phares qui y sont présentés.

L'itinéraire est construit autour de 9 panneaux représentant quelques facettes de l'activité polyvalente d'un artisan créatif, en lien étroit avec la vie rurale qui prévaut à Conthey jusque dans les années 1970.

Les photographies et les témoignages qui les illustrent sont tirés du livre *Images à Conthey*, publié en 1999.

Plus d'informations et d'autres itinéraires de promenade sur le site de la Commune, onglet « Tourisme, Culture et Patrimoine » > « Sentiers et parcours ».

Nouveau : réservations des salles en ligne

Les salles de réunions (salle des Lombards et salle des Présidents) et de banquet (salle des Bourgeois) de la Tour Lombarde sont désormais réservables via le lien www.conthey.ch, onglet « Pratique » > « Salles, couverts, location matériel » > « Tour Lombarde : salles de conférence et de banquet ».

Renseignements et réservations:

Le Bourg
Rue Lombarde 1
1975 St-Séverin
027 346 72 32
tour.lombarde@conthey.ch
www.tourlombarde.ch



Horaires
La Tour Lombarde vous accueille
du lundi au samedi
de 11h à 13h
et de 16h30 à 21h.



Le Tour des Stations

MARMOTTE GRANFONDO SERIES SWISS CYCLING TOP TOUR

SAMEDI 7 AOÛT 2021
WWW.TOURDESSTATIONS.CH

242KM 8'848MD+	133KM 4'700MD+	74KM 2850MD+	34KM 1'950MD+
ULTRAFONDO	MARMOTTE GRANFONDO	MEDIOFONDO	E-FONDO

RAIFFEISEN



[G]HAPPEE
brewed by the Alps



MANIFESTATIONS 2021

Avril

DI	4		Loto – Ski-Club Zanfleuron (Salle Polyvalente)
DI	18		Loto – Ski-Club Sanetsch et FC Erde (Salle Polyvalente)
SA	24		Soirée de soutien - Années 80 – Football Club Conthey (Salle Polyvalente)
JE	29		Spectacle de Frank Truong, mentaliste – Conthey Show (Salle Polyvalente)

Mai

SA	1 ou 8		Foire St-Georges – Union des Commerçants de Conthey (Plan-Conthey)
DI	2		Loto – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)
JE	27		Théâtre « Dîner de famille » – Conthey Show (Salle Polyvalente)

Juin

VE	11		Championnat contheysan de pétanque – Club de Pétanque Les Quatre-Saisons (Place de la Tour)
SA	12		Championnat valaisan de pétanque Triplettes « Mixtes » – Club de Pétanque Les Quatre-Saisons (Place de la Tour)
SA	12		50 ^{ème} Anniversaire – Gym L'Hirondelle de Conthey (Salle Polyvalente)
VE	25		CHIMÈNE BADI EN CONCERT – Conthey Show (Salle Polyvalente)

Juillet

SA	31		Fête Nationale – Commune de Conthey (Place Tour Lombarde)
----	----	--	---

Août

SA	7		Tour des Stations – R&D Cycling (Routes communales)
SA	21 ou 28		PeCaFoot – FC Erde (Terrain foot Erde)
VE à DI	27, 28, 29		Convention de tatouages – Alchemy Tattoo Expo (Salle Polyvalente)

Septembre

SA	4		Fête cantonale du patois – A Cobva Tente (Place de la Tour Lombarde)
SA	11		Bal / marché des Brokiens – Les Brokiens (Aven)
VE	17		Goûts et patrimoine (écoles) – (Tente - Place de la Tour lombarde)
SA	18		Saint-Cep – Palp Festival et Goûts et Patrimoine (Tente - Place de la Tour lombarde)
DI	26		Loto – FC Erde et Ski-Club Santesch (Salle Polyvalente)

Compte tenu des restrictions liées à l'organisation des manifestations, ce calendrier est susceptible de certains changements. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne de la Commune (www.conthey.ch)

MÉRITES CONTHEYSANS

AUTEUR DE LA DEMANDE

Nom, prénom

Adresse, localité

Téléphone

Email

Société/club/groupe

A retourner
à la Déléguée culturelle
Route de Savoie 54
1975 Saint-Séverin
pour le 30 avril 2021

CANDIDAT AU MÉRITE

PERSONNE PHYSIQUE

Nom, prénom

Date de naissance

Profession

Adresse, localité

Origine

Téléphone (du représentant légal si mineur)

Email

Club/société

Discipline

SOCIÉTÉ / ÉQUIPE

Nom de la société

Personne de référence

Adresse, localité

Téléphone

Email

Discipline

MOTIF DE LA CANDIDATURE – RÉSULTATS OBTENUS EN 2020

Joindre les résultats, références, articles de presse.

COMPLÉMENTS

Indiquer ici d'autres activités ou qualifications du candidat qui militent en faveur de la remise du mérite

Date

Signature

La date de la remise des
mérites sera communiquée
ultérieurement.

Les directives relatives à l'attribution du mérite contheysan sont disponibles sur le site www.conthey.ch => Règlements.